

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire
Hôtel de Ville
71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62
SIRET 21450285800019



Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

L'avis implique un Accord-Cadre

Objet du marché

FOURNITURE DE PRODUITS D'HYGIENE
ET D'ENTRETIEN, D'ACCESSOIRES ET
EQUIPEMENTS DIVERS
ACCORD CADRE A BONS DE
COMMANDE

Référence acheteur

24SJ04

Nature de la procédure

Fournitures -

Procédure

Procédure adaptée

Code CPV principal

39830000 - Produits de nettoyage

Code CPV complémentaire

39222000 - Fournitures pour restauration

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse
appréciée en fonction des critères énoncés ci-
dessous avec leur pondération
55 % : Valeur technique de l'offre
45 % : Prix

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif d'Orléans
28 rue de la Bretonnerie
45057 Orléans - 1
Tél : 0238775900 - Fax : 0238538516
greffe.ta-orleans@juradm.fr
<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>
Service auprès duquel des renseignements
peuvent être obtenus concernant l'introduction
des recours :
**Greffes du Tribunal Administratif
d'Orléans**
28 rue de la Bretonnerie
45057 Orléans - 1
Tél : 0238775900 - Fax : 0238538516
greffe.ta-orleans@juradm.fr
<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Lot 1 : PRODUITS D'ENTRETIEN

Date d'attribution : 06/05/24

Nombre d'offres reçues : 6

Montant HT : **154 000,00** € Marché n° : 24SJ04 - **GROUPE PIERRE LE GOFF** rue Nungesser et Coli Saint Aignan de Grandlieu BP 03 44860 Pont Saint Martin

Lot 2 : PRODUITS DE RESTAURATION

Date d'attribution : 06/05/24

Nombre d'offres reçues : 4

Montant HT : **36 000,00** € Marché n° : 24SJ04 - **GROUPE PIERRE LE GOFF** rue Nungesser et Coli Saint Aignan de Grandlieu BP 03 44860 Pont Saint Martin

Renseignements complémentaires

Accord cadre à bons de commande attribué pour un montant maximum de 190 000 € H.T. sur 2 ans sur l'ensemble des lots, réparti par lot comme suit :

- Lot 1 Produits d'entretien, attribué à la société PIERRE LE GOFF GRAND OUEST, pour un montant maximum annuel de 65 000 € HT pour la ville de Saint Jean de la Ruelle et pour un montant maximum annuel de 12 000 € HT pour le CCAS

- Lot 2 Produits de restauration, attribué à la société PIERRE LE GOFF GRAND OUEST, pour un montant maximum annuel de 15 000 € HT pour la ville de Saint Jean de la Ruelle et pour un montant maximum annuel de 3 000 € HT pour le CCAS

Envoi le 13/05/24 à la publication